



FORMATION

VCA de base

Politique du bien-être au travail

Sécurité

CODE PRODUIT **B2002**

Thématique

Sécurité, prévention, VCA, conseiller en prévention.
En partenariat avec la Maison de la Formation.

Objectifs

Le VCA est **une check-list Sécurité-Santé-Environnement reprenant les** conditions pour obtenir la certification en matière de santé-sécurité et environnement.

Par le biais de cette formation, les participants seront sensibilisés aux règles de sécurité, capables de comprendre les concepts, référentiels et outils de base relatifs à la sécurité.

Le but de cette formation sera de stimuler un comportement sûr et de freiner les attitudes dangereuses afin de diminuer le nombre d'accidents sur les lieux de travail.

Cette formation a pour objectif de préparer les travailleurs à la réussite de l'examen «

Sécurité de base VCA » (diplôme valide pendant 10 ans).

Programme

Durée : 1 jours – de 8h30 à 16h + examen de 16h à 17h.

Contenu de la formation :

- La réglementation en matière de bien-être des travailleurs.
- Dangers, risques et principes de prévention.
- Accidents.
- Comportement de sécurité.
- Procédures, instructions et signalisation.
- Situations d'urgence.
- Substances dangereuses.
- Incendie et explosion.
- Travail en espaces spécifiques.
- Équipements de travail.
- Environnement de travail & ergonomie.
- Risques électriques.
- Équipements de protection individuelle.

Méthode

Une formation théorique interactive avec des exemples pratiques et un échange de vues constructif.

La formation se termine avec un examen théorique sur écran ou papier.

Une attestation de participation et le certificat VCA (si réussite) sont délivrés à la fin de la formation.

Notre partenaire-formateur est reconnu comme centre d'examen VCA (BeSaCC-VCA).

Conditions examen :

- Examen sur écran : 40 questions (max. 60 min.) ou examen lu : 40 questions (max. 75 minutes)
- Examen en 5 langues : Français / Néerlandais / Anglais / Italien / Espagnol.

Certification :

Le participant reçoit une attestation s'il comptabilise 64,5 % à l'examen.

Il doit ainsi obtenir une note de minimum 26/40 à l'examen.

Validité : le certificat VCA est valable 10 ans.

Public

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs opérationnels.